



Fature impaye, devis non signe

Par **Nonsigne**, le 18/08/2011 à 19:35

Bonjour,

Je souhaiterais un renseignement mon mari est artisan, il a réalisé des travaux chez des "amis" pendant plus de 3 semaines.

Le devis n'a pas été signe mais les travaux ont été effectues, la facture a été émise, et ces « amis » refusent de payer en utilisant le fait que le devis n'a pas été signe.

Pourriez vous me dire quel recours a mon mari?

Je vous remercie par avance
Cordialement

Par **mimi493**, le 18/08/2011 à 19:51

ni devis, ni ordre de travaux ?

Par **PSEUDO**, le 20/08/2011 à 20:13

Non, juste un devis non signe, mais les travaux sont finis.

Par **mimi493**, le **20/08/2011** à **20:18**

tenter de négocier le montant de la facture
Comment peut-on commencer des travaux sans faire signer un ordre de travaux ?

Par **PSEUDO**, le **20/08/2011** à **20:25**

En faisant confiance a des "amis".
Merci pour votre réponse.

Par **mimi493**, le **20/08/2011** à **20:34**

Mais c'est un professionnel quand même. Il comptait le faire passer à l'as ?

Par **alterego**, le **21/08/2011** à **00:15**

Par **alterego**, le **21/08/2011** à **00:32**

Bonjour

Cette dernière réponse qui vous est faites, qui ne manque pas de bon sens, amène à vous poser la question suivante avant de vous proposer une stratégie

votre mari, artisan, a-t-il établi, en son temps, une facture en bonne et due forme ?

Merci.

Cordialement

Par **Nonsigne**, le **22/08/2011** à **09:47**

Bonjour,

La facture a été émise, mon mari est couvert et cette facture devait être donné a leur banque pour recevoir le paiement. Nous savons qu'il n'a pas fait les choses dans les règles, pas d'acompte, pas de devis signe, mais il a fait confiance ainsi qu'un autre artisan qui se retrouve dans la même situation. Je cherche de l'aide, merci par avance.